

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/La-rentree-2017-dans-les-lycees-generaux-et-technologiques>



École & société

La rentrée 2017 dans les lycées généraux et technologiques

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : lundi 4 septembre 2017

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Pas de nouveautés fondamentales en cette rentrée pour le lycée. Si les effectifs se tassent légèrement à l'entrée en seconde, le cycle terminal continue à être surchargé entre poussée démographique et droit au redoublement.

La série Hôtellerie-Restoration connaît maintenant les nouvelles épreuves du bac et le programme de sciences physiques et mathématiques en classe de seconde est modifié dans la continuité du cycle 4.

Cependant le lycée pourrait être au coeur de la nouvelle politique éducative si on en croit les annonces ministérielles : un bac remusclé en 2021 et donc des évolutions programmées dès 2018 en classe de seconde ainsi qu'une refonte, conjointement avec le ministère de l'enseignement supérieur, du système d'affectation post-bac APB pour mettre fin à la pratique du tirage au sort.

Le SE-Unsa est prêt à discuter du bac et de la réduction du nombre d'épreuves terminales. Néanmoins, il nous semble que tout changement du bac doit être envisagé avec une réforme plus globale des voies générale et technologique.

Quant au système d'affectation APB, il nous apparaît moins comme la source d'un problème que comme le révélateur d'un triple dysfonctionnement :

- **l'insuffisance de financement octroyé à l'université,**
- **le manque d'anticipation** (la croissance démographique était en effet connue),
- **l'impérialisme des politiques** (la création du bac pro en 3 ans devait s'accompagner d'un accès à l'enseignement supérieur pour un nombre beaucoup plus important de bacheliers pro et la lutte contre le décrochage scolaire exigeait la création de places d'accueil).

Il ne serait pas acceptable que ce soit les bacheliers professionnels qui fassent les frais d'une telle déficience du politique par l'introduction d'une sélection sous la forme de pré-requis à l'entrée à l'université.

Le bilan des réformes des lycées effectué en 2015-2016 l'a bien montré : **les réformes de 2009 et 2011 n'ont pas eu d'effet positif sur le rééquilibrage des séries et n'ont pas contribué à améliorer la réussite dans le supérieur.** Tout juste constate-t-on que les filières STI2D ont vu leur taux d'attractivité augmenter légèrement.

Le SE-Unsa souhaite donc qu'à l'occasion des discussions qui vont s'ouvrir sur le bac, on remette le dossier « lycées » sur la table.

Il proposera de :

- **questionner l'organisation en voies et séries pour lutter enfin sérieusement contre leur hiérarchie implicite** et atténuer la césure existant entre la voie générale et la voie technologique ;
- **retravailler sur les programmes** pour qu'ils préparent mieux l'ensemble des lycéens à l'enseignement supérieur ;
- **introduire la « modularisation » des parcours de la seconde à la licence** avec en fin de terminale un bac qui atteste vraiment des compétences acquises et nécessaires pour poursuivre au-delà ;
- **développer l'accompagnement des élèves dans leur parcours de formation** : projet de formation construit progressivement avec l'appui des enseignants, en particulier les professeurs principaux formés et reconnus (IMP/décharges) et des PsyEN EDO (psychologues de l'Éducation nationale spécialisés en éducation développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle) en nombre suffisant.